



CD MELUN



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s Non-gradés

Réponse au secrétaire C.G.T Melun.

Cher collègue secrétaire C.G.T Melun,

C'est avec surprise que je lis ton compte rendu écrit certes avec qualité et de bien belles phrases. J'hésitais encore à y répondre mais il a fallu que l'on se croise pour t'entendre nous dire que tu nous avais mis un « tir », cette année étant une année d'élection....

Cher Collègue syndicaliste, notre bureau local a fait le choix de défendre les améliorations des conditions de travail, de lutter pour la reconnaissance des collègues et de maintenir la bonne ambiance de notre établissement. Aucunement nous ne militons pour gagner des élections. Tu fais le choix inverse, à chacun ses priorités....

Ce n'est pas pour rien que l'on demande une entente syndicale sur le sujet de la fermeture potentielle de l'établissement ou alors que je vous communique des informations par le biais de ton adjoint. Nous représentons le personnel de surveillance mais nous n'en oublions pas tous les personnels qui travaillent au sein de notre belle structure.

Ce n'est pas la distribution d'agendas et de crayons 4 couleurs ou alors de promesses de vacances à l'ENAP qui font gagner la confiance des collègues. Nous ne sommes pas des commerciaux au S.P.S, nous n'achetons pas nos adhérents, les collègues nous rejoignent par conviction et pour être défendus.

Revenons-en à ton papier :

- Pour le projet du MESS, ce lieu appartient à tout le personnel tout corps confondu du C.D et c'est pour cette raison que nous avons monté ce dossier et non pour « des désirs personnels ». Bien entendu la réfection de la salle de repos est importante, je pense que le vestiaire des hommes l'est encore plus mais je ne le lis pas dans ton compte rendu.
- A bon entendeur, sur les matelas nous n'avons pas eu besoin de l'intervention du D.I puisque nous avons signalé à la direction lors du comité technique du mois de février

2022 que le coût était à prendre en charge sur le budget de l'établissement et non par les A.C.T. Lors de ce comité nous avons souligné que c'était à la direction de s'assurer d'un couchage complet (matelas, housse et oreiller) de qualité pour le personnel de surveillance. La direction avait déjà commandé les matelas et n'a pas attendu votre intervention pour prendre en charge le reste du couchage.

- Au sujet du télétravail, nous avons été les premiers à questionner la direction afin qu'un protocole soit signé lors d'une audience avec la direction et aussi lors d'un comité technique. **Vous étiez où pendant ce temps ?**
- « Désirs personnels » ? Je pense cher secrétaire que ton ambition est bien plus grande que nos soit disant désirs personnels. Je pense qu'en te lisant que tu as bien le désir personnel de glaner des sièges aux élections en tapant sur les autres syndicats et ouvrant de ce fait une guerre gratuite. Si tu connaissais réellement le personnel, sache qu'il est las de voir cette guéguerre perpétuelle. Mais il est plus facile pour vous de s'en prendre aux syndicats qu'à la direction....

Au fait, que pourraient t'apporter les élections ?

Une place en détachement permanent ?

Et pourquoi pas ensuite un tableau d'avancement pour couronner le tout ?

Cher collègue syndicaliste, Je te souhaite bonne chance pour tes élections professionnelles, en décembre 2022, comme apparemment cela te tient à cœur, nous au S.P.S, nous continuerons de défendre les intérêts des personnels et nous militerons toujours pour améliorer les conditions de travail !

Le secrétaire local S.P.S Melun

LE SPS, LE SEUL SYNDICAT 100% SURVEILLANT(E)S ET 100% INDÉPENDANT !

Melun, le 08 juin 2022

Pour le bureau local

Site Internet : www.sps-penitentiaire.fr

Page Facebook : SPS DI Paris